



GYMNASTIQUE

Saison 2023/2024

1 CALENDRIER GÉNÉRAL

EPREUVES	DATES ET HORAIRES	LIEUX	ENGAGEMENTS
CHAMPIONNAT Île -de-France GAM et GAF <i>Qualificatif CFU</i>	Jeudi 8 février 2024 13h15 – 17h30	Gymnase Guimier Tremblay en France	Individuels et équipes EN LIGNE JUSQU'AU JEUDI 25 JANVIER SOIR Composition équipes Fichier à transmettre par mail à la LIFSU Paris au plus tard le 01/02/24 soir
COUPE Île-de-France GAM et GAF <i>Finalité régionale</i>	Jeudi 8 février 2024 13h15 – 17h30	Gymnase Guimier Tremblay en France	Duos EN LIGNE JUSQU'AU JEUDI 25 JANVIER SOIR Composition duos Fichier à transmettre par mail à la LIFSU Paris au plus tard le 01/02/24 soir
CHAMPIONNAT de France U GAM et GAF	14 mars 2024	VILLEURBANNE	Sur QUALIFICATION

Attention : Aucune inscription ne sera acceptée si l'étudiant n'a pas sa licence FF Sport U 2023/2024.

2 ADRESSES ET MOYENS D'ACCES

- Gymnase Guimier**
 70 avenue Gilbert Berger
 93290 Tremblay-en-France
Transports : RER : Ligne B arrêt Vert Galant Gare puis T'Bus 1 direction Verdi arrêt Brossolette.

3 REGLEMENT GENERAL

3.1 CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Seuls les gymnastes titulaires de la licence FF Sport U régulièrement enregistrée pour l'année en cours peuvent participer aux différentes épreuves.

La présentation de la licence FF Sport U dématérialisée et de la carte étudiante est obligatoire avant le début de chaque compétition.

3.2 MODALITES D'ENGAGEMENT :

Vous devez impérativement :

- ◆ Enregistrer **en ligne** votre inscription individuelle et/ou celle de votre équipe*
Au plus tard jeudi 25 janvier soir (23h59)

- ◆ Enregistrer **en ligne** votre inscription duo* Au plus tard jeudi 25 janvier soir (23h59)

ATTENTION : AUCUN ENGAGEMENT NE SERA ACCEPTE APRES CETTE DATE

* Pour valider l'engagement équipe/duo, obligation de saisir au moins un nom

- ◆ Communiquer par mail le nom et le niveau de votre juge ainsi que **la fiche dirigeante** (pdf ouvert) remplie de votre juge à l'adresse suivante :

creteil@sport-u.com

Au plus tard jeudi 1 février 2024 au soir pour le Championnat et la Coupe

- ◆ Communiquer par mail **les musiques** de chaque gymnaste en renommant les fichiers sous la forme suivante : **Nomassociationssportive_Nom_prémon.mp3**. à l'adresse suivante :

creteil@sport-u.com

Au plus tard jeudi 1 février 2024 au soir pour le Championnat et la Coupe

- ◆ Communiquer par mail votre **composition d'équipe** ou **duo** à l'adresse suivante :

creteil@sport-u.com

Au plus tard jeudi 1 février 2024 au soir pour le Championnat et la Coupe

3.3 COMPOSITION DES EQUIPES DANS LA FILIERE CHAMPIONNAT :

Les équipes se composent de 8 gymnastes maximum, appartenant à la même A.S.

Si une AS dispose de 2 équipes JF ou JG dans la même catégorie, leur composition peut faire l'objet d'un mixage jusqu'au contrôle de licences.

Si une A.S. dispose d'une équipe en N1 et d'une équipe en N2 :

- Possibilité d'une seule « montée d'un ou une gymnaste de N2 vers N1
- Pas de descente autorisée d'un ou une gymnaste de N1 vers N2.

Possibilité d'intégrer un étudiant « extérieur » maximum par équipe, **2 maximum par AS**, sous couvert de la CMN (sur demande avant le 1 février 2024) et dans les conditions suivantes :

- l'étudiant n'a pas d'AS dans son établissement (prise d'une licence individuelle auprès de la Ligue Île-de-France du Sport U) ; l'AS d'accueil doit relever du même site académique, sauf cas particulier*.
- l'étudiant n'a pas d'équipe dans son AS (= licence extérieure); avec l'accord de son AS.

Toute demande de ce type doit être signalée avant la compétition qualificative au CFU par mail aux adresses suivantes :

sibrahim@sport-u.com et creteil@sport-u.com

au plus tard le 1 février 2024

*Cas particulier :

Compte tenu du faible nombre d'AS accueillant des gymnastes et de leur relatif éloignement, une dérogation de la CMN sera possible sur demande (comme indiqué ci-dessus) dans le cas où l'AS d'accueil de ce licencié « extérieur » se trouve dans une ligue du sport U limitrophe à celui d'origine ou dans la même conférence. Bien entendu, l'accord de l'AS et la ligue du Sport U d'origine ainsi que celui de la ligue du sport U d'accueil sont obligatoires et doivent être joints à la demande. Dans tous les cas, l'étudiant.e concerné.e aura obligation de matcher à la compétition qualificative au CFU avec son équipe d'accueil. Ses résultats ne pourront en aucun cas être revendiqués par l'AS ou la ligue du sport U d'origine car il n'est pas possible d'appartenir à 2 AS différentes (cf. Règlement intérieur FFSU).

Rappel : En règle générale, toute demande particulière doit être soumise à la CMN dès que possible et au plus tard avant la date limite de retour à la Fédération des résultats et des demandes de qualification exceptionnelle. La réponse interviendra au plus tard au moment de la CMN de qualification et de la publication des qualifiés.

3.4 COMPOSITION DES DUOS DANS LA FILIERE COUPE :

Selon la formule choisie, les duos seront composés de 2 gymnastes maximum, **féminines, masculins ou mixtes**. Les gymnastes pourront appartenir à des **AS différentes** ou relever de **2 licences individuelles**.

4 JURY ET OFFICIELS

4.1 JURY FFG :

4.1.1 CONVOCATION DES JUGES

En dehors des juges certifiées FFG prévus par le Comité d'organisation :

- Dans la filière championnat : **chaque équipe engagée doit fournir un juge FFG** recyclé. L'absence de juge entraînera une pénalisation de 10 points sur le total des équipes concernées en phase qualificative et en phase finale.
- Dans la filière coupe : chaque AS doit fournir **un juge FFG dès l'engagement d'un duo par sexe**. L'absence de juge entraînera une pénalisation de 5 points sur le total des duos concernés.

Les équipes/duos ayant des difficultés à trouver un juge doivent se rapprocher le plus rapidement possible de la LIFSU Paris.

4.1.2 NIVEAU DES JUGES

Le Jury doit être recyclé sur le code FIG en vigueur.

GAM / GAF	JURY D	Niveau 4
GAM / GAF	JURY E	Niveau 3 (voire 2 en phase qualificative et nationale pour la GAM sur validation de la CMN)

4.1.3 PROCEDURE CHAMPIONNAT DE FRANCE U

Lors de la confirmation des engagements aux championnats de France, chaque équipe devra envoyer le nom et le niveau de son juge aux responsables nationaux au moins 10 jours avant la compétition :

- GAF : marianne.assadi@club-internet.fr
- GAM : nicolas.tordi@ffgym.fr
- Copie à xbaguelin@sport-u.com et sibrahim@sport-u.com

4.2 OFFICIELS EVENEMENTS SPORTIFS UNIVERSITAIRES

Les étudiant-e-s **certifié-e-s « Jeunes Officiels UNSS »** ou celles et ceux **désireux de s'engager en tant qu'officiels sur les évènements sportifs universitaires** peuvent participer aux compétitions universitaires de gymnastique sur les tâches suivantes :

- Juge de ligne au sol.
- Chronométrage des mouvements à la poutre et au sol masculin.
- Chronométrage des chutes aux barres asymétriques, en poutre, aux barres parallèles, à la barre fixe, au cheval d'arçons et aux anneaux.
- Chronométrage des temps d'échauffement aux agrès.
- Secrétaires d'atelier à tous les agrès.
- Contrôle des licences FF Sport U et des cartes étudiantes.
- Gestion des musiques au sol féminin.

A l'issue de la compétition, une **attestation d'engagement bénévole** pourra être délivrée sur demande et valorisée au sein de l'établissement ou d'un CV.

Ces étudiant-e-s seront éligibles aux **formations et certifications universitaires « Officiels d'évènements sportifs Universitaires »** (OESU Niveaux 1 et 2) proposées par la FF Sport U.

Les étudiant-e-s intéressé-e-s sont invité-e-s à se faire connaître par mail en amont de la compétition auprès de la LIFSU-Paris à l'adresse creteil@sport-u.com . S'il reste des opportunités, ils peuvent également se présenter directement sur place auprès de l'organisateur.

5 ORGANISATION CHAMPIONNAT ET COUPE ÎLE-DE-FRANCE

5.1 HORAIRES

Les horaires sont donnés à titre indicatif et pourront être modifiés selon le nombre d'équipes engagées et les contraintes locales.

- Coupe Île-De-France : **ATTENTION HORAIRES PROVISOIRES**
 - 13H15 : Accueil et Réunions de juges GAM et GAF
 - 13H45 : Echauffement
 - 14h15 : Début compétition
 - 17h30 : Fin compétition et Palmarès.
- Championnat Île-de-France : **ATTENTION HORAIRES PROVISOIRES**
 - 13H15 : Accueil et Réunions de juges GAM et GAF
 - 13H45 : Echauffement
 - 14h15 : Début compétition
 - 17h30 : Fin compétition et Palmarès.

5.2 PALMARES ET REMISE DES RECOMPENSES :

- Présence impérative des étudiants et des juges jusqu'à la fin de la compétition.
- Les récompenses ne seront remises qu'aux seuls présents.
- Filière championnat :
 - Un classement individuel et par équipe sera établi.
 - Le titre de Champion d'Île-de-France sera attribué par équipes, au concours général individuel et par agrès en GAM et GAF.
- Filière coupe :
 - Un classement par duos sera établi dans chacune des 3 catégories : **féminin, masculin et mixte**.

- Le titre de vainqueur de la Coupe Île-de-France sera attribué par duos dans chacune des 3 catégories : féminin, masculin et mixte.

5.3 MUSIQUE :

Nous vous demandons de nous faire parvenir vos **fichiers musicaux au format compressé MP3** par mail au plus tard **le 1 février 2024** à creteil@sport-u.com .

Les noms de fichiers doivent être envoyés sous la forme suivante : **Nomassociationssportive_Nom_prémon.mp3**.

5.4 TENUE :

Tous les gymnastes, individuels, par équipe ou en duo doivent être en tenue réglementaire sur le plateau de compétition.

En équipe, les couleurs et identification de l'AS doivent être harmonisées. A défaut, sanction d'un point sur le total de l'équipe/duo. Le legging pour les filles et le tee-shirt "moulant" à manche courtes pour les garçons sont autorisés.

6 FILIERE CHAMPIONNAT

La filière Championnat a une **finalité nationale**. Le championnat Île-de-France est qualificatif pour le CFU.

Un seul niveau sera organisé au niveau des phases qualificatives : le classement sera établi sur les **4 meilleures notes** à chaque agrès. Si une équipe ne peut effectuer que 3 passages par agrès, il sera possible de mettre un «0» en 4ème note.

Il ne sera pas possible d'être classé s'il y a moins de 3 notes.

A l'issue des phases qualificatives, un classement vertical sera effectué et la CMN déterminera le nombre d'équipes qui concourront en N1 sur la base du 8/4/4 et le nombre d'équipes qui concourront en N2 sur la base du 8/4/3.

Ces effectifs et l'organigramme seront définis en fonction des possibilités de l'organisateur.

A l'issue de la phase finale, un classement sera établi par championnat N1 et N2.

6.1 REGLEMENT SPORTIF

Jeunes Filles (formule 8, 4, 4) : 8 gymnastes maximum, 4 passages par agrès maximum et 4 meilleures notes par agrès comptabilisées /4 agrès (saut, barres asymétriques, poutre, sol).

Jeunes Gens (formule 8, 4, 4) : 8 gymnastes maximum, 4 passages par agrès maximum et 4 meilleures notes par agrès comptabilisées/ 6 agrès (sol, arçons, anneaux, cheval, barres parallèles, barre fixe).

6.2 PROGRAMME SPORTIF

Pour la GAF, application du **Programme FFSU GAF 2023/2024** ; ce programme correspond au Code FIG aménagé en vigueur (2023-2024) avec des aménagements supplémentaires spécifiques au Sport U.

Les dernières lettres FIG en vigueur s'appliquent également.

PROGRAMME FFSU GAF

Pour la GAM, application du **Code FIG 2022-2024** et des dernières lettres FIG en vigueur.

Grilles FFSU GAM et GAF : des **aménagements supplémentaires** rentrent en vigueur dès les phases qualificatives :

- Possibilité d'utiliser la grille supplémentaire d'éléments « FFSU » GAM et GAF disponibles sur le site www.sport-u.com . Ces éléments FFSU peuvent être comptabilisés pour éviter les déductions pour mouvement trop court (mais ne donnent pas de Valeur de Difficulté et ne répondent pas aux Exigences de Composition).

ELEMENTS FFSU GAF

ELEMENTS FFSU GAM

- Possibilité de répéter une fois un seul élément afin d'éviter les déductions pour mouvement trop court (mais ne donne pas de Valeur de Difficulté) aux agrès suivants : barres asymétriques, arçons et fixe.

7 FILIERE COUPE ÎLE-DE-FRANCE

La filière Coupe a une **finalité régionale**.

Cette formule promotionnelle a été instaurée par la Ligue Île-de-France du Sport Universitaire depuis la saison 2018/2019.

Il s'agit d'une compétition régionale en duos mixtes, GAF ou GAM, avec un programme adapté et sans obligation d'appartenir à la même AS.

7.1 REGLEMENT SPORTIF

Formule DUO = 2 gymnastes maximum / 4 passages au total sur 4 agrès différents / 4 notes qui comptent dans le total du duo.

Chaque duo est composé de 2 gymnastes maximum qui doivent chacun présenter obligatoirement 2 agrès en respectant les conditions suivantes :

- Duo Mixte :
 - **Filles** : saut ou sol selon choix garçon* + barres ou poutre au choix.
 - **Garçons** : saut ou sol selon choix fille* + barres parallèles ou barre fixe au choix.
*Répartition des agrès sol et saut obligatoire entre les 2 gymnastes
- Duo Jeunes Filles : Présentation des 4 agrès (saut, barres, poutre, sol) répartis au choix entre les deux gymnastes (2 agrès chacune).
- Duo Jeunes Gens : Présentation des 4 agrès (sol, saut, barres parallèles, barre fixe) répartis au choix entre les deux gymnastes (2 agrès chacun).

7.2 PROGRAMME SPORTIF

Pour les duos mixtes, GAF et GAM, un programme spécifique régional FFSU Coupe Île-de-France a été élaboré en se basant sur le Code FIG et les programmes FFSU et UNSS.

La norme des agrès est identique au Code FIG.

PROGRAMME REGIONAL GAF

PROGRAMME REGIONAL GAM

8 QUALIFICATION CHAMPIONNAT DE FRANCE UNIVERSITAIRE

8.1 MODALITES DE QUALIFICATION AU CFU :

La sélection aux phases nationales des équipes et des individuels est effectuée par la Commission Mixte Nationale et ne peut se faire qu'à condition qu'il y ait eu : compétition, classement et production de résultats par la ligue organisatrice.

La date limite de transmission des résultats à la CMN par la LIFSU-Paris est fixée au **9 février 2024**.

Le Championnat de France aura lieu le 14 mars 2024 à Villeurbanne (AURA).

8.2 QUALIFICATION EXCEPTIONNELLE :

Les gymnastes inscrits dans le Parcours de Performance Fédéral (PPF) peuvent faire une demande de QE au même titre que les gymnastes listés.

La demande de QE est à remplir (utilisation obligatoire de l'imprimé spécifique) et à renvoyer à la FF Sport U via la LIFSU Paris pour validation préalable : creteil@sport-u.com.

Pour les phases qualificatives une équipe peut bénéficier des notes du ou des gymnastes dont la QE est validée par la CMN.

Les équipes comprenant au moins 3 gymnastes figurant sur ces listes pourront être qualifiées sans participer aux phases qualificatives. La composition de ces équipes devra être jointe à la demande.

Si 3 équipes se trouvent dans ce cas, un classement « élite » sera établi.

Les demandes de QE ne sont valables qu'en cas de statut SHN et événements fédéraux (stage, compétition...), blessure ou examen et concours nationaux lors des compétitions de conférence qualificatives aux CFU, avec justificatifs joints (respectivement attestation du médecin ou du chef d'établissement) seront examinées comme prévu au chapitre spécifique du guide sportif FFSU.

Tout autre motif de demande de QE ne sera pas recevable. Dans tous les cas, la CMN reste souveraine.

Ces demandes de QE avec justificatifs doivent être validées par la Ligue du Sport U. Elles doivent impérativement être posées auprès de la Ligue du Sport U organisatrice qui les complètera et les enverra à la FFSU au plus tard à la date de retour des résultats. Aucune relance ne sera faite.

Toute demande de qualification exceptionnelle doit donc être posée **au plus tard le 8 février 2024**, par mail à l'adresse suivante : creteil@sport-u.com.

9 INFORMATIONS NATIONALES

Vous retrouverez toutes les informations nationales (règlement national, dossier CFU, liste qualifiés CFU, documents divers, etc) sur la **page Gymnastique artistique** du site de la FF Sport U :

<https://sport-u.com/sports-ind/GYMNASTIQUES/>

Pour toutes les informations réglementaires non précisées dans la circulaire régionale, c'est le **règlement national** figurant sur le site de la FF Sport U, qui fait foi et à défaut, l'avis de la CMN.

Lien Page Facebook « Gymnastique Universitaire FFSU » : <https://bit.ly/3yaZtAQ>

La Directrice Régionale du Sport U
Valérie TERRIEN-CONQUES